

conséquence portant que nous consentons à aider le Gouvernement à poursuivre vigoureusement son effort de guerre; après quoi nous terminons la session et rentrons chez nous. Cependant, je tiens à faire remarquer que, si cette motion peut n'être en ce sens qu'une résolution respectueuse, elle n'en diffère pas moins sensiblement de la motion initiale. Le premier ministre l'a inscrite au *Feuilleton* et ne peut nier qu'elle comportait la demande d'un vote de confiance et qu'elle était rédigée de telle façon qu'on aurait pu interpréter un vote adverse comme signifiant une opposition à la poursuite d'un vigoureux effort de guerre.

Maintenant que les mots "dans sa politique de" ont été rayés, si vraiment il en est ainsi, on peut dire que le Gouvernement s'est incliné devant les arguments présentés de toute part contre le texte de la motion; qu'il est disposé maintenant à ne plus demander un vote de confiance illimitée et qu'il est prêt à considérer l'adoption de cette motion modifiée comme un moyen de mettre fin aux délibérations qui durent en cette Chambre depuis deux ou trois semaines. L'adoption éventuelle de la motion ainsi modifiée signifiera que la Chambre dit au pays: Nous n'étions pas disposés à faire confiance aux mesures du Gouvernement. Nous désapprouvons ces mesures pour certaines raisons que nous avons exposées au Parlement, mais nous acceptons le fait de l'adoption du décret C.P. 8891 et d'un effort pour répondre au besoin de renforts et aussi de l'inutilité de nos tentatives en vue de présenter nos amendements à la Chambre.

Avec tout le respect que je dois au chef de l'opposition, je désire formuler en premier lieu une observation en marge de sa critique au sujet du mot "poursuite" que nous avons laissé dans la motion au sujet d'un vigoureux effort de guerre. Il essaie de convaincre son groupe qu'il est inexact de dire que le pays a réalisé un vigoureux effort de guerre. J'estime que, dans un suprême effort pour vilipender le Gouvernement à tout prix, il porte atteinte à la réputation des soldats, marins, aviateurs, cultivateurs et ouvriers industriels du pays. De concert avec la population du pays, ce sont eux qui ont acquitté les impôts nécessaires à l'édification d'un vigoureux effort de guerre. Nous estimons qu'il n'y a pas lieu de les blâmer.

Il me semble enfin, pour parler le langage le plus simple que je connaisse, que le parti conservateur progressiste est tout simplement dépité. Ils nourrissaient l'espoir suprême que, dans cette question des renforts, au sujet de laquelle le Gouvernement est certes à blâmer, ils avaient un cheval de bataille qui, jusque-là, leur avait manqué partout au pays. Grâce

[M. Knowles.]

à cette question, ils comptaient beaucoup sur leur capacité d'enflammer les préjugés au pays. Aussi semblent-ils troublés à la pensée que ces deux ou trois semaines de séances du Parlement auront peut-être pour résultat d'atténuer les divisions qui ont surgi ou d'apporter au moins une solution partielle au problème. Ainsi, les résultats qu'ils escomptaient leur échappent. Le parti conservateur progressiste semble vouloir réclamer le privilège d'enflammer les intérêts régionaux et les préjugés au pays comme moyen de s'assurer certains avantages politiques, mais nous préférons beaucoup répondre à des appels du genre de celui qu'ont lancé à la Chambre l'honorable député de Lotbinière (M. Lapointe) et d'autres, de même que le genre d'appel lancé par le chef de notre groupe, quand il a parlé de son voyage à Dieppe, dans un effort pour amener la population à travailler ensemble avec un peu de cet esprit d'unité dans la poursuite d'un objectif commun qui caractérise nos combattants outremer.

Mon dégoût total des politiques du gouvernement libéral ne le cède à celui de personne, pas même à celui du chef de l'opposition. Je ne le cède à personne dans ma détermination à faire tout mon possible pour le défaire aux prochaines élections. J'en ai assez du mythe qu'un seul homme au pays peut être premier ministre. Au risque de gêner mon chef qui siège devant moi, je désire dire qu'il y a un autre homme qui peut réellement nous diriger comme premier ministre; l'honorable député de Rosetown-Biggart (M. Coldwell).

M. ROSS (St. Paul's): Par exemple!

M. l'ORATEUR: A l'ordre.

M. KNOWLES: Le pays se rend parfaitement compte qu'il n'a le choix d'aucun autre parti, il n'a que l'alternative de notre parti ou du premier ministre actuel. Je ne vois pas que le parti conservateur offre une alternative à cet égard et que les électeurs puissent avoir, en lui la moindre confiance.

M. ROSS (Souris): Il y a bien des choses que nous n'avez pas encore vues.

M. l'ORATEUR: A l'ordre.

M. KNOWLES: Le chef de l'opposition n'a pas à se préoccuper de notre attitude à l'égard du gouvernement actuel ou du parti libéral; cela ne nous empêche pas cependant de nous rendre compte qu'il faut à l'heure actuelle faire tout notre possible pour cesser d'attiser les intérêts régionaux et les préjugés. Je dis donc bien franchement, monsieur l'Orateur, que la facilité avec laquelle le Gouvernement a accepté notre amendement à la dernière minute constitue, non seulement pour notre